



DATE DE PUBLICATION : 4 janvier 2019

LE DIRECTEUR DE L'IMMOBILIER ET DES SERVICES GÉNÉRAUX

Subdélégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au secrétaire général le 28 février 2014 ;

Vu la délégation de pouvoirs donnée par le secrétaire général au directeur de l'immobilier et des services généraux le 9 octobre 2014 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Gilles VAYSSET, secrétaire général, à M. Pierre POULAIN, directeur de l'immobilier et des services généraux le 16 mars 2018 ;

Délégation permanente est donnée à M. Patrick LAFOREST et à Mme Solange DARBES-PICCA, adjoints au directeur de l'Immobilier et des Services généraux (DISG), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités de la direction de l'Immobilier et des Services généraux, dans la limite de 125 000 € HT pour les marchés de travaux et dans la limite de 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services.

Délégation permanente est donnée à M. Philippe CARON, chef du service de Gestion des Actifs immobiliers (SGAI), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs à l'exercice des activités du SGAI et dont le montant est inférieur à 90 000 € HT.

Délégation permanente est donnée à M. Bertrand KEROULLAS, chef du service Pilotage et Appuis (SPA), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs à l'exercice des activités du SPA et dont le montant est inférieur à 90 000 € HT.

Délégation permanente est donnée à Mme Florence HUMBERT-DUBUET, chef du service de Gestion du Parc immobilier (SGPI), ou, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence HUMBERT-DUBUET, à M. Jean-Yves CLAVERIE, adjoint au chef du SGPI, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI, dans la limite de 125 000 € HT pour les marchés de travaux et dans la limite de 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, délégation permanente est donnée à :

- M. Frédéric BOY, architecte responsable du pôle patrimoine réseau , à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT;
- M. Albert DUARTE, chef de projet NCF, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT;

- M. Jacques MONTIBUS, responsable du pôle technique, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- Mme Cécile NIRRENGARTEN, directrice du programme ARC, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- Mme Caroline GROSLEY, adjointe à la directrice du programme ARC, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- Mme Virginie ROY, responsable du bureau technique, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- Mme Françoise SANCHO, chef de projet CEM, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- M. Pierre-Yves SCHULZ, responsable du pôle architecture, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- M. Carmine SPOLVERINO, Adjoint au responsable du pôle patrimoine réseau, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT

Délégation permanente est donnée à Mme Christine DEVAUTOUR-LESCURE, chef du service de Gestion locative (SGL) ou, en cas d'absence de Mme Christine DEVAUTOUR-LESCURE, à Mme Viviane MATHIEU, adjoint au chef du SGL, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGL, dans la limite de 125 000 € HT pour les marchés de travaux et dans la limite de 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services.

Délégation permanente est donnée à Mme Zélie GAUTHIER, chef du service de Maintenance et des Moyens généraux (S2MG) ou, en cas d'absence de Mme Zélie GAUTHIER, à M. Emmanuel GONZALEZ, adjoint au chef du S2MG, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 125 000 € HT pour les marchés de travaux et dans la limite de 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, délégation permanente est donnée à :

- M. Francis DUFOUR, responsable de la section Maintenance immeubles et installations techniques (SM2IT), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 50 000 € HT ;
- M. Dominique HUVELIN, adjoint au responsable de la section Maintenance immeubles et installations techniques (SM2IT), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
- M. Jean-Yves LEFORT, responsable de la section Relations avec le Réseau – prescription – pilotage maintenance (SIRCOM), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 50 000 € HT ;
- M. David AURÉ, responsable du pôle Animation/Coordination des Correspondants Régionaux Immobiliers du SIRCOM, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
- M. Yves MILKOWSKI, responsable du pôle Suivi/Maintenance des Immeubles et Installations techniques du SIRCOM, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;

- M. Eric VIVIEN, responsable du pôle Commandes et Engagements, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 50 000 € HT ;
 - ✓ En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric VIVIEN, responsable du pôle Commandes et Engagements, délégation est donnée à Mme Odile GIRARD, adjoint au responsable du pôle Commandes et Engagements, et à M. Guy LE NOACH, agent de maîtrise du pôle commandes et engagements, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du pôle Commandes et Engagements du S2MG, dans la limite de 1 000 € HT ;
- Mme Anne DELAFORGE, responsable de la section Services aux Occupants (SSAO) à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 50 000 € HT ;
- M. Franck TOUATI, adjoint au responsable de la section Services aux Occupants (SSAO), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
- Mme Laurence IMMEL, responsable de la section Prescription et Pilotage (S2P), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 50 000 € HT ;
- MM. Julien ZENSS, Samir OUATAH, Thierry CHAUGIER, Laurent VALLET, chargés d'affaires techniques, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 4 000 € HT

Fait à Paris, le 4 janvier 2019

Pierre POULAIN